

Charles Prosper MAHÉ 16 ans et Émile LE COZ 13 ans Goélette Marie



Ni Charles Mahé ni Émile Le Coz ne figurent sur le monument aux morts de Trégunc, et pourtant... ils auraient dû y être au même titre que les vieux Poilus car ils sont bien morts par fait de guerre, eux qui avaient 16 et 13 ans ! D'ailleurs Francis Le Bihan de Névez, marin sur la goélette Marie et disparu lui aussi le 10 mars 1917, figure bien sur le monument de Nevez ! (*)

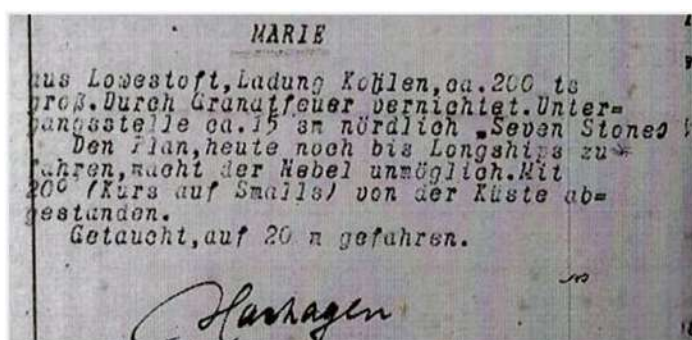
Le 17 mars 1917, l'armateur de la goélette Marie, goélette de 250 t de port en lourd (tonnage brut : 126 t), construite à Binic en 1889, appartenant à M. Joubert d'Hennebont, envoie ce télégramme aux autorités navales :

- Vous serais reconnaissant de me dire si vous pouvez donner nouvelles de ma goélette - Marie - capitaine Le Courant, partie de Swansea le 9 mars à destination d'Hennebont.
« Familles équipage éplorées » -

Quelques jours plus tard, le service du renseignement maritime envoie cette réponse :
« J'ai l'honneur de vous faire savoir que mon département n'a jamais reçu de nouvelles de la goélette Marie partie de Swansea le 9 mars à destination d'Hennebont. Étant donné le grand nombre de voiliers français détruits par des sous-marins allemands dans la Manche et l'Atlantique au cours de ce mois de mars 1917, j'estime que la perte de la goélette Marie résulte d'un évènement de guerre. »

La goélette fut donc considérée comme perdue corps et biens jusqu'à la fin du conflit et un jugement du tribunal de Lorient fixa la date de décès des marins au 15 mars 1917.

L'ouverture des archives allemandes permit d'attribuer sa destruction au sous-marin U-62 du Kapitänleutnant Ernst Hashagen (photo), l'arraisonnement eut lieu le 10 mars 1917 à 15 milles dans le nord du récif des Seven Stones (11 km au nord-est des Scilly) et la goélette qui transportait du charbon fut coulée au canon.



Le mystère est levé sur les circonstances mais il reste entier en ce qui concerne la disparition de l'équipage : le capitaine Le Courant et ses cinq hommes d'équipage eurent-ils le temps d'évacuer leur bateau et se sont-ils ensuite perdus en mer ? Ou pire ?

Différents témoignages de rescapés des navires coulés par Hashagen rapportent cependant une attitude chevaleresque de sa part, il indiquait la route à suivre pour rejoindre la côte et demandait si l'équipage avait des vivres pour la traversée.



Conformément à l'article 90 du code civil, modifié par la loi du 8 juin 1893, le commissaire aux transports maritimes et à la marine marchande a, par décision du 9 novembre 1918, requis le procureur général près la cour d'appel de Rennes, de poursuivre d'office la constatation judiciaire du décès des marins ci-après dénommés qui formaient l'équipage de la goélette *Marie* présumée perdue corps et biens, depuis le 9 mars 1917, au cours de la traversée de Swansea à Hennebont :

M. Le Courant (Armand-Jean-Marie), capitaine, inscrit à Concarneau n° 19.

M. Mahé (Charles-Prosper), novice, inscrit à Concarneau n° 6710.

M. Mahé (Louis-Frédéric), maître, inscrit à Concarneau n° 3201.

M. Le Coz (Emile), mousse, inscrit à Concarneau n° 6833.

M. Scaviner (Etienne-Louis-Marie), matelot, inscrit à Concarneau n° 6852.

M. Le Bihan (Francis-Théophile), matelot, inscrit à Concarneau n° 3003.

Quoi qu'il en soit, je rends un hommage particulier à Émile Le Coz (**), mousse (IP 6833) sur la goélette *Marie*, né à Trégunc le 12 avril 1904, fils de Christophe Le Coz né à Elliant en 1861 et de Marie-Josèphe Bail, ménagère née à Nevez en 1877, et à Charles Mahé (***) (IP 6710), novice sur la goélette *Marie*, né à Trégunc le 2 novembre 1900, fils de Charles Mahé né à Pont-Aven en 1860, et de Catherine Scavennec née à Trégunc. Ils vivaient tous deux en famille au bourg où leurs pères étaient maréchaux-ferrants. La famille Mahé avait déjà perdu son fils Henri tué à Verdun en novembre 1916.

(*) Au début du siècle, il est possible de s'embarquer comme mousse dès l'âge de 13 ans. C'est par centaines que les jeunes garçons quittent les ports de Bretagne sur des navires de pêche ou de commerce. La guerre ne met pas fin à ce recours aux adolescents et ils se trouvent exposés aux mêmes risques que leurs aînés.

(**) Inscrit provisoire d'août 1916 à Lorient, il avait le certificat d'études et était apte au cabotage. Embarqué à Lorient le 19 août sur la *Marie*, il ne naviguera que 4 mois et 21 jours. Émile Le Coz avait plusieurs demi-frères nés d'un précédent mariage de son père avec feu Marie Duvail : Yves Christophe né en 1888, forgeron à Trégunc, fera la Grande Guerre dans l'artillerie et sera gazé ; Christophe Maurice, maréchal-ferrant, né en 1890, sera mobilisé en 1914 et fera aussi la guerre dans l'artillerie, il se retirera à Beuzec-Conq et aura trois enfants : Marie née en 1897 et Joseph né en 1899 et malheureusement décédé lui aussi à l'âge de treize ans en 1912.

(***) Inscrit provisoire du 19 avril 1916, apte à la mer, qui savait lire, écrire et compter, Charles Mahé fera deux embarquements sur la *Marie* du 19 avril 1916 au 3 septembre 1916 et du 4 septembre 1916 au 10 mars 1917. Il est crédité de 10 mois et 22 jours de navigation. Il avait plusieurs frères et sœurs : Yves né en 1890, marin-pêcheur, marié à Marie Furic en 1916, fera la guerre dans la Marine et vivra à Concarneau dans les années 30, Louise née en 1890, Marie née en 1891, Henri né en 1895, mobilisé le 8 septembre 1915 et porté disparu devant Vaux le 2 novembre 1916, Marie-Anne née en 1898.

